

L4418

Q8

L424

Enregistré, conformément à l'acte du parlement du Canada, en  
l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, par CADIEUX &  
DEROME, au bureau du ministre de l'agriculture, à Ottawa.

d  
ra  
ce  
le  
ve  
nu  
le  
pa  
pe  
da  
di  
no  
ma  
C'e  
et  
dis